

STOP AU MASSACRE ET À LA FAMINE À GAZA : NE LAISSONS PAS LE POUVOIR ISRAËLIEN AFFAMER TOUT UN PEUPLE !

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 1^{ER} MARS 2024

Alors que 30 000 Palestiniennes et Palestiniens de Gaza, majoritairement des femmes et des enfants, ont été tués par des bombardements israéliens, la famine s'installe à Gaza. Au moins 576 000 personnes – un quart de la population – souffriraient déjà de sous-alimentation tandis que la totalité des 2,2 millions d'habitants dépend d'une aide humanitaire qui ne parvient qu'au compte-goutte.

LDH
Fondée en 1898



Selon l'ONU qui dénonce les entraves des autorités israéliennes, aucun convoi n'a pu se rendre dans le Nord de Gaza depuis fin janvier ; et le Sud du territoire, où sont entassées 1,5 million de personnes, n'est pas épargné avec le danger accru d'une nouvelle offensive terrestre à Rafah annoncée par Benyamin Netanyahou.

Les informations faisant état de centaines de personnes tuées ou blessées, victimes de tirs de soldats israéliens, à l'occasion d'une distribution d'aide alimentaire enfin parvenue dans la ville de Gaza, illustrent le caractère dramatique de la situation.

Pourtant cela fait plus d'un mois que la Cour internationale de justice (CIJ) a ordonné à Israël de prendre toutes les mesures pour protéger les Palestiniennes et les Palestiniens de la bande de Gaza contre le risque de génocide, et notamment pour permettre la fourniture des services de base et l'aide humanitaire requises de toute urgence. Loin de se plier à cette décision contraignante, Israël continue, dans sa logique destructrice, de bloquer l'acheminement des biens de première nécessité et de rendre impossible le fonctionnement des hôpitaux dans lesquels des enfants meurent de faim et de déshydratation.

Il s'agit ni plus ni moins d'une politique délibérée visant à affamer une population entière. L'extrême gravité des crimes commis et la violation de toutes les règles élémentaires du droit international imposent une réaction immédiate et forte de la communauté internationale pour contraindre Israël à respecter les décisions de la CIJ et à permettre l'acheminement immédiat de l'aide humanitaire massive dont a besoin la population de Gaza pour enrayer la famine.